

RÉPUBLIQUE DU CONGO

RAPPORT 2015 SUR LES DROITS DE L'HOMME

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La République du Congo est une république parlementaire dans laquelle, en vertu de la nouvelle Constitution adoptée, la majorité du pouvoir de décision et du pouvoir politique est entre les mains du Président et du Premier Ministre. Le 25 Octobre 2015, les citoyens ont adopté une nouvelle constitution par un vote de 94 pour cent et un taux de participation électorale de 71 pour cent, selon le gouvernement. L'opposition a maintenu que le véritable taux de participation était inférieur à 10 pour cent. L'opposition et la communauté internationale ont émis des doutes sur la crédibilité du processus référendaire et les résultats. Le Président Sassou a promulgué officiellement la nouvelle constitution le 06 novembre 2015. La nouvelle constitution a supprimé la limite d'âge au présidentielle et a changé le nombre des mandats précédemment de deux mandats de sept ans à trois mandats de cinq ans. Elle a aboli la peine de mort, décentralisé un certain pouvoir de la présidence en ajoutant le poste de premier ministre, et a prévu des immunités pour les anciens présidents.

Sous la constitution de 2002, Denis Sassou N'Guesso a été réélu en tant que président en 2009 avec 78 pour cent des suffrages avec 66 pour cent le taux de participation, selon le gouvernement, et 10 pour cent le taux de participation selon l'opposition. Les organisations nationales non gouvernementales (ONG) et les candidats de l'opposition ont remis en question la validité des résultats de vote déclarés et ont invoqué des irrégularités électorales. Le gouvernement a tenu les dernières élections législatives en Juillet et Août 2012 pour 137 des 139 sièges de l'assemblée nationale. L'Union africaine (UA) a déclaré que les élections étaient libres, justes et crédibles, tout en citant de nombreuses irrégularités. Alors que le pays dispose d'un système politique multipartite, les membres du Parti Congolais du Travail (PCT) du président et ses alliés occupent près de 90 pour cent des sièges du parlement, et occupent presque tous les postes clés du gouvernement. Le gouvernement a reporté les élections locales initialement prévues pour 2013 jusqu'à Septembre 2014. Le PCT a emporté les élections locales, qui déterminent les membres du collège électoral qui élisent les sénateurs, remportant près de 80 pour cent des voix. Les autorités civiles ont généralement maintenu un contrôle effectif sur les forces de sécurité.

Les problèmes les plus majeurs relatifs aux droits de l'homme, on a relevé des exécutions arbitraires ou illégales par les forces de sécurité ; arrestations

arbitraires, passages à tabac et la torture de détenus par la police ; et l'abus des réfugiés. D'autres atteintes majeures aux droits de l'homme figuraient les conditions de détention difficiles, le manque de procédure judiciaire régulière, des atteintes au droit à la vie privée, des restrictions à la liberté d'expression, de la presse, de réunion et d'association, le mauvais traitement des immigrants sans papiers, des restrictions au droit des citoyens de changer de gouvernement pacifiquement, des restrictions aux activités de groupes politiques de l'opposition; la corruption de la part des autorités et le manque de transparence, la discrimination à l'égard des femmes, la violence sexuelle et sexiste, y compris la violence domestique, la maltraitance d'enfants, et le mariage d'enfants, la traite des personnes, le manque d'accès à divers lieux pour les personnes handicapées, la discrimination sur la base de nationalité, en particulier contre les individus de la République Démocratique du Congo, la République Centrafricaine, et le Rwanda, la discrimination sur la base de l'ethnicité, en particulier contre les autochtones (Baka), la discrimination sur la base de l'orientation sexuelle et du statut sérologique pour le VIH-sida ; et le travail des enfants.

Le gouvernement a rarement pris des mesures pour traduire en justice ou punir les autorités qui avaient commis des violations, qu'ils fassent partie des services de sécurité ou d'autres secteurs du gouvernement, et l'impunité des officiels était un problème.